L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, *à raison d'une piastre* par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *dix-sept* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies : dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR VICKSBURGH, NATCHEZ,
et les Ports Intermédiaires.

Le bâteau à vapeur P. ... SCIAN, cap. Edgar ..., sortira sous peu, recevoir du fret pour les lieux ci-dessus, et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

FOSTER & HUTTON.

☞ Le *FELICIANA* fera régulièrement les voyages entre la Nlle. Orléans et les ports ci-dessus, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers. 2 nov

Pour le Bayou Sarah, Baton-Rouge, Pointe-Coupée et les ports intermédiaires,

Le superbe bateau-à-vapeur à basse pression

COLUMBIA.

Capt. Mc.MURRAY, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici pour le Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 10 heures du matin, et à son retour, il partira du Bayou-Sarah pour la Nlle-Orléans tous les mercredis, à la même heure.—Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à

2 nov C. BYRNE.

Pour le Bayou Tunica, le Bayou-Sarah, la Fausse Rivière, Baton-Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur

COOSA.

Cap. O. P. CAINE, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus designés. Il partira d'ici tous les mercredis, à 10 heures du matin ; et du Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 8 heures du matin.—Pour fret ou passage s'adresser à bord.

2 nov.

AU PUBLIC.

LE docteur **A. L. PLOUGH,** chirurgien dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle.-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville et qu'il se propose de pratiquer la **CHIRURGIE-DENTAIRE** dans toutes ses branches. Il se rendra à la demeure des personnes qui l'honoreront de leur confiance et le feront appeler. Parmi le grand nombre de personnes qui peuvent donner temoignage de son habileté dans son art, il citera les suivantes :

"J'atteste, d'après l'expérience que j'en ai faite moi-même, l'habileté du Dr. Plough comme dentiste. J. Q. ADAMS,

Ex-Président des E.-U.

Quincy, le 27 juillet 1829.

L'hon. S. Van-Rensselaer, à Albany, N. Y.
L'hon. Benjamin Pickman, à Salem, Mass.
Le Très Rev. evêque Fenwick, à Boston, M.
Le Rev. Gardner Spring, à New-York.
Le Rev. Dr. Broadhead, do.
Le Rev. G. F. Schroeder, do.
J. K. Rogers, M. D. do.
Pierre T. Forrester, M. D. do.
Philippe Milledolam, A. D. président et receveur-general de l'institution de New-Brunswick, dans le New-Jersey.
Le Rev. Dr. John Ludlow, à Albany, N.Y.
Le Dr. John S. J. Gardner, à Boston, M.
R. M. Patterson, M. D. de l'Universite de la Virginie.
G. G. Cogswell, président de l'institution de Rouadhill, Mass.
Le Rev. C. Colton, à Mount-Pleasant, Mas.
Le Rev. James Walker, à Charlestown, Mass.
Le Rev. Dr. Johnston, à Cincinnati, Ohio.
Le Rev. David Root, do. do.

☞ On trouvera le Dr. Plough, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, dans sa chambre, vis-à-vis le Théâtre St. Philippe, rue St.-Philippe. 17 février—1m

Café Tricolore.

LES soussignés ... l'honneur d'annoncer ... habitués ... l'établissement ... Mrs. ... habitants de la campagne ... qu'ils viennent d'ouvrir un RESTAURANT, dans ce carrefour d'Orléans, vis-à-vis le Theatre, en outre de la Table d'hôte qu'ils tiennent au premier étage, et qui est servie à 3 heures un quart précises. Le service de la table ne laissera rien à désirer pour la proprete et la délicatesse des mets.

On trouvera toujours à la buvette, des bavaroises au lait et du vin chaud. Les dames qui assistent au spectacle pourront faire demander au dit etablissement toute espèce de rafraichissements ; elles seront servies avec diligence et ponctualité.

Ils ont aussi des salons particuliers.

10 février PLUMARD & CHERI.

MAGASIN DE VETEMENS.

Rue de Chartres, No. 14, près de la rue du Canal.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de Philadelphie, et offre à vendre, un nouvel assortiment d'habillemens faits, tels que habits de drap superfin bleu, noir et d'autres couleurs : redingotes et vestes do. do. do. do. do. ; pantalons de casimir superfin bleu, noir, *drab* et olive; id. de drap do. do. do. do.; gilets de dessous de velours superfin bleu et noir; id. de Valence et de Marseille. Capotes à la Louis-Philippe, manteaux d'homme en beau Camblet et en Plaid; id. de femme do. do. et en mérinos; casquettes de fantaisie pour le voyage; parapluies, cols de cuir &c.; cravates, mouchoirs, gants, bertelles, &c. Aussi, un assortiment de bottes, souliers, brodequins, escarpins de femme, &c. Tous ces objets ont été choisis expressément pour la vente au détail, et seront vendus à très-bon compte. PHINEAS CLARKE.

Aussi: cols à la Bourmont, récemment reçus de Paris, 30 douz. de ce t article, propres à ce marché et particulièrement à ceux du Mexique, à vendre au magasin ci-dessus. 28 jan.

CORDE D'EMBALLAGE. — 116 roulx. corde d'emballage du Kentucky, en débarquement du bateau-à-vapeur Huntress, à vendre par *STETSON & AVERY,*

27 jan. Rue du Camp, No. 27.

TABAC à priser de Woodward.—Le soussigné a constamment en vente du Tabac Macouba, rappé, et du Tabac écossais qu'il reçoit directement de la manufacture.

B. REES,

17 février No. 10, rue de Chartres

MOUCHOIRS de Madras—2 malles reçues par le brick William Henry, et 4 dito en magasin, superbes madras, à vendre par

WILLIAM G. HEWES,

9 février No. 9, rue du Camp.

LES soussignes offrent à vendre en debarquement du navire Zilia venant de Bourdeaux, 10 paniers de 60 bouteilles vin de Madère, 20 caisses de 12 do. vin rouge, 10 do. de 12 do. vin blanc d'anis.

☞ PERRAT & CHARBONNET.

Vente d'Habitation.

Paroisse St.-Jean-Baptiste.

SUCCESSION DE GUSTAVE MARIGNY

LUNDI, 14 de Mars prochain, 1831, il sera vendu par l'honorable Térence Le Blanc, Juge de la paroisse St. Jean Baptiste, sur les lieux et à l'heure de midi précis,

UNE HABITATION

en sucrerie, sise dans la dite paroisse, rive gauche du fleuve, ayant sept arpens et demi de face ou environ, sur une profondeur de quarante arpens, ouvrant de dix-sept degrés et demi, ou environ, avec tous les droits à la double concession, tels qu'ils sont énoncés dans les divers titres de vente relatifs à ladite terre. La dite habitation bornée du côté d'en haut par l'habitation de Mr. Antoine Vickner, et du côté d'en bas par celle de MM. Etienne Marine & Charles Alceste Reine, avec tous les établissemens étant dessus, circonstances et dépendances, droits, privilèges, demandes et avantages quelconques appartenant à la dite terre, tel que le tout se poursuit et comporte. Ladite habitation est vendue conformément aux titre et acte de vente passé à Mr. Gustave Marigny pardevant le Juge de la paroisse St. Jean Baptiste, en date du dix février mil huit cent vingt neuf, et conformément aussi au plan figuratif de ladite habitation levé par Louis Eringier, arpenteur general de l'Etat de la Louisiane, le quel sera deposé à la Bourse.

Il y a une superbe batture en face de ladite habitation.

Il y a aussi sur ladite habitation, en bon état, une maison principale, cuisine, hopital, magasin à vivres, cases à nègres, une sucrerie avec la machine à vapeur, une purgerie, et une quantité de canves en natelas, pour planter environ cent cinquante arpens de terre, plus ou moins, avec environ deux cents arpens de souches, plus ou moins.

Cinquante-Huit Esclaves.—Savoir :

Isaac, nègre de champ,	*environ*	30 *ans*
Sandy, charretier,	*do.*	30 *ans*
Winston, affligé d'une hernie,	*do.*	28 *ans*
Lunam, nègre de champ et sciear de long	*do.*	30 *ans*
James Swam, charpentier,	*do.*	35 *ans*
Henry Hill, nègre de champ,	*do.*	32 *ans*
Henry Gaar, nègre laboureur,	*do.*	30 *ans*
Jacob, nègre de champ,	*do.*	35 *ans*
Henry, nègre charpentier,	*do.*	35 *ans*
William, nègre de champ,	*do.*	29 *ans*
Gon, nègre charretier,	*do.*	20 *ans*
Stephen, nègre de champ,	*do.*	20 *ans*
Spencer, charretier et laboureur,	*do.*	25 *ans*
Wilson, nègre de champ,	*do.*	20 *ans*
Davis, nègre de champ,	*do.*	30 *ans*
Isaac, nègre de champ,	*do.*	28 *ans*
Abraham, do. commandeur,	*do.*	30 *ans*
Hitman, excellent forgeron,	*do.*	35 *ans*
Thomas, nègre charretier,	*do.*	25 *ans*
Perry Right, nègre charretier,	*do.*	30 *ans*
Perry, nègre charretier,	*do.*	39 *ans*
Stephen, nègre de champ, un peu tonnelier,	*do.*	40 *ans*
Frédéric, nègre de champ,	*do.*	30 *ans*
Cyrus, nègre de champ, un peu tonnelier,		30 *ans*
Harden, nègre de champ,	*do.*	30 *ans*
Moses, nègre charretier,	*do.*	25 *ans*
Ephraïm, nègre de champ,	*do.*	30 *ans*
Richard, nègre de champ,	*do.*	30 *ans*
Billy, nègre de champ,	*do.*	30 *ans*
Russell, nègre de champ,	*do.*	30 *ans*
Lampen, nègre de champ,	*do.*	30 *ans*
Allen, nègre de champ,	*do.*	30 *ans*
Davy, nègre de champ,	*do.*	25 *ans*
James, nègre charretier,	*do.*	25 *ans*
Jowes, nègre charretier,	*do.*	25 *ans*
Henry, negrillon,	*do.*	15 *ans*
Jack, nègre de champ,	*do.*	30 *ans*
George, nègre forgeron,	*do.*	25 *ans*
Jeffey, nègre de champ,	*do.*	22 *ans*
Milly, négritte,	*do.*	15 *ans*
Daisy, négresse de champ,	*do.*	25 *ans*
Milly négresse de champ hospitalière,	*do.*	22 *ans*
Caristine, négresse de champ,	*do.*	28 *ans*
Anna, négresse de champ,	*do.*	30 *ans*
Mary, mulatresse,	*do.*	22 *ans*
avec sa fille Pauline,	*do.*	6 *mois*
Anna Francis, négresse malade,	*do.*	26 *ans*
Maria, negresse de champ,	*do.*	20 *ans*
avec son enfant Louis,	*do.*	9 *mois*
Charlotte négresse cuisinière.	*do.*	22 *ans*
avec ses deux enfants Clarinda,	*do.*	14 *mois*
et Marie,	*do.*	3 *mois*
Betsy, négresse,	*do.*	30 *ans*
avec son enfant Diana,	*do.*	12 *mois*
Sarah, négresse de champ,	*do.*	25 *ans*
Azar, négresse de champ,	*do.*	35 *ans*
Rachel, négresse de champ,	*do.*	35 *ans*
Cicny, négresse de champ,	*do.*	25 *ans*

PLUS :

Sept chevaux de tire.
Dix mulets de tire.
Seize paires de bœufs de tire.
Quatre charrettes à bœufs.
Cinq charrettes à chevaux avec leur harnais.
Huit-huit charrues et harras.
Vingt cinq haches,
Quatre de fer.

Une caisse contenant des outils de forge et de charpentier.

Toute personne desirant visiter ladite habitation pourra s'adresser sur les lieux, paroisse St.-Jean Baptiste, à Mr. Anacasis Luminais ou à Mr. Trouard fils.

Il y a sur l'habitation une maison où demeure Mme. Veuve Trouard la mère, qui lui appartient et ne fait pas partie de l'habitation.

TERMES & CONDITIONS.

L'acquéreur devra payer à l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane, la somme de vingt mille piastres de la manière suivante:

— SAVOIR : —

Quatre mille piastres ($4000) le 19 mai prochain. Et la balance payable quatre mille piastres ($4000) par an, à dater du 19 mai, moyennant un interêt de huit pour cent payable d'avance, tous les ans, de manière que le premier interêt à payer sera sur la somme de $16,000.

— PLUS : —

Dix mille piastres à Mr. Dominique Seghers à la fin de mars mil-huit-cent-trente-un (1831) avec la faculté à l'acquéreur de prolonger ledit paiement jusqu'à la fin de mars mil-huit cent trente deux (1832) en payant audit Seghers la somme de mille piastres (1000) à la fin de mars mil-huit-cent-trente-un (1831) pour interêts sur la somme de dix-mille piastres ($10,000) pour l'année mil-huit-cent-trente-un (1831.)

— PLUS : —

Sept mille piastres ($7,000) en tout mars mil-huit-cent-trente-un (1831) et sept mille piastres ($7,000) en tout mars mil-huit-cent-trente-deux, les deux dites sommes de sept mille piastres chaque, à l'acquit du sieur Gustave Marigny qui a fourni pour les dites sommes des billets à ordre de Mr. Prospère Marigny, avec hypothèque speciale sur la terre présentement annoncée en vente, et paraphés *ne varietur* pour l'achat de la dite terre.

La balance sera payable comme suit, savoir : sept-mille piastres comptant et le reste dans deux trois et quatre ans par portions égales, à dater du jour de la dite vente, et l'acquéreur devra fournir ses billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale sur la terre, les esclaves et dépendances, jusqu'à parfait paiement.

Pour plus amples renscignemens s'adresse r Mr. Armand Pitot avocat, à la Nlle. Orléans.

☞ N. B. Dans le cas où l'executeur testamentaire le jugerait convenable, la terre sera vendue séparément, à la charge des hypothèques mentionnées ci-dessus, et le surplus à *un, deux* et trois ans.—Les esclaves seront vendus payables à un et deux ans par portions égales, en billets endossés à la satisfaction de l'executeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

1er. fév.—15, 3ps

50,000 Cigarres mélés, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à vendre par B. REES,

28 jan. Rue de Chartres, No. 10.

VENTES PAR LE MARSHAL.

B. Campanel vs. *E. Hugon : le même* vs. *le même.*

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente vendredi 25 mars prochain, à la Bourse, à midi, un certain Lot de Terre situé dans la rue St.-Philippe, mesurant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, et désigné par le no. 4, dans l'encoignure no. 62, faubourg Trémé, saisi dans l'affaire ci-dessus.

23 fév. L. DAUNOY, marshal

TABLEAU DE CAÏN DE DAVID.

LES citoyens de la Nouvelle-Orléans, sont respectueusement prévenus que le célèbre tableau de **CAIN** méditant la mort d'Abel, par David, restera exposé pendant quelque tems, rue de Chartres, No. 3, à trois portes, de la rue du Canal.

Ce beau tableau est généralement reconnu comme étant du premier ordre, et dans aucune de ses productions son auteur n'a dépolyé d'une manière plus heureuse, ses magiques talens. Il a dedaigne tous les accessoires, et s'est appliqué à attirer toute l'attention sur le groupe sublime de Caïn, sa femme et ses enfans.

Tous les jours à partir de 9 heures du matin *Prix d'Entrée :*—50 cents, enfants demi prix.

Abonnement $1. 31 janv—2m

LE CHRIST REPOUSSÉ.

CE magnifique tableau de BENJAMIN WEST, président de l'academie royale de Londres, est exposé dans l'église des Marins, place de la Douane, où l'on pourra (pendant un court espace de temps) le voir tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à la nuit.

C'est le plus grand tableau qu'ait jamais peint M. West. C'est un de ses derniers ouvrages et l'on s'accorde à le considérer comme son chef-d'œuvre. Dix mille guinees en ont été offertes à Londres, où il a excité l'admiration des connaisseurs depuis 1815 jusqu'à 1829, époque de son départ pour l'Amerique. Depuis qu'il est aux Etats-Unis, ce tableau a été successivement exposé à New-York, à Philadelphie, à Baltimore et à Boston, où plus de cent mille personnes ont été l'admirer.

PRIX D'ENTRÉE—50 cents.

☞ On pourra pour un escalin se procurer sur les lieux une clef de ce tableau en anglais et en français. 3 fév.—1m

MAGASIN DE VETEMENS DE PHILADELPHIE,

A LA MODE,

No. 7, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

LE soussigné a reçu par le navire Benjamin Morgan, de Philadelphie, un assortiment d'habits et surtouts, bleus, noirs et couleurs de fantaisie ; pantalons bleus, noirs et autres couleurs ; Florentines de soie, noires et autres couleurs, velour noir de Gênes, casimir de diverses couleur, Gilets de diverses etoffes, cravates, mouchoirs de poche, demi-bas de soie anglais, &c. Aussi : un assortiment de vêtemens propres au début de la campagne, le tout à vendre à bas prix et à des termes accommodants.

17 février JAMES BURK.

A VENDRE par les soussignes, à leur magasin, rue Royale.

50 paniers Champagne mousseux.
40 caisses vin de Bourgogne.
6 caisses vin de l'Hermitage.
100 barriques vin rouge.
14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité superieure.
10 caisses vrai absynthe.
2 caisses couvertures.
3 caisses ruban de satin
500 bariliets clous coupés, assortis
240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des chandronniers.
7 lapins, fer-blanterie assortie, et lanternes garnies en corne.

Aussi, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie et outils d'horloger.

10 juin, T. NICOLET & CO.

POIVRE & HUILE DE LIN.—50 sacs poivre de Sumatra,—30 lls. huile de lin, à vendre par *STETSON & AVERY.*

27 jan. Rue du Camp, No. 27.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

N. B. On pourra trouver Mr. Rapallo chez lui, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

Il publiera sous peu d'autres certificats.

—

Nouvelle-Orleans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a gueri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grace à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune atteinte à la vue. ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo a gueri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'age de 30 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se rendre aveugle presque momentanement ; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité. FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois ; il avait presque perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement guéri.

Nlle.-Orleans, 29 decembre 1830.
AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orleans, le 27 octobre 1830.
PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830.

MR. JN. RAPALO,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps : l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans) : et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,

Votre humble serviteur,

ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, *par son traitement,* dans l'espace de cinq jours. Je suis âge de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient infectés.

6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL

ORGE perlée, Camphre, Jus de Réglisse en bâtons, Magnésie calcinée, Pillules bleues de Mass, Poudres de Seidlitz, et Bouteilles pour vin de madère ; en débarquement du navire John Linton, et à vendre par

JAMES S. SHAW, droguiste,

16 déc Encoignure Royale et Douane.

A VENDRE.—Un fonds de magasin de comestibles, ayant une buvette et un billard; bien situé au faubourg Marigny. Les termes seraisonables. S'adresser à

DOYLE & BROWN,

3 mars No. 31, rue Conti.

SUCRE.—500 boucauts sucre de première qualité sur des habitations au-dessus de la ville, à vendre par

3 mars STETSON & AVERY.

Charles Denis,

DISTILLATEUR LIQUORISTE

NOUVELLEMENT arrivé cette en ville, a l'honneur de prévenir le public en général, qu'il a ouvert, rue St. Pierre, No. 125, entre Bourbon et Dauphine, un magasin où l'on trouvera toutes espèces de liqueurs fines et sirops des meilleures qualités, qu'il vendra en gros et au détail. Il espère d'après le zèle et les soins qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites, mériter la bienveillance du public.

24 fév.—1m.

BLANC DE BALEINE, &c.—629 barils et 391 demi-barils mequereaux, 424 caisses morue blanche et sèche, 217 caisses harengs, et 153 caisses blanc-de-baleine, reçus par le brick Chalcedony, à vendre par

Wm. G. HEWES,

17 fév No. 9, rue du Camp

MOUTARDE SUPERFINE en caisses de 6 douzaines chaque, en debarquement du navire Albree, et à vendre par

16 fév STETSON & AVERY.

EN debarquement du bateau-à-vapeur Kentuckian, et à vendre,

501 barils vieux Whiskey de Manongahela, qualité superieure. S'adresser à

THOMSON & GRANT,

22 février 39, rue de la Levée.

AUX DENTISTES.—Une caisse Dents de chevaux-marins, en débarquement de la goëlette sophia, et à vendre par BRIES.

19 feb. No. 10 rue Chartres.

CAFÉ ET PIMENTO de la Jamaïque.—8 tierçons de café et 20 sacs de pimento, reçus par le St. Croix, et à vendre par

26 fev J. W. ZACHARIE & Co.

TOILE à voile.—80 pièces Toile à voile de Russie, ayant droit à la remise des droits, reçues par le navire Gibraltar, et à vendre par Wm. G. HEWES,

17 fév No. 9, rue du Camp

DES LETTRES de Change sur New York, payables à vue, on à trente et soixante jours, à vendre au No. 39, rue de la Levée. 1er. janvier THOMSON & GRANT

GOUDRON.—100 barils reçus par la goëlette Nelson, 100 dito par la goëlette Abigail et 120 par le brick Samaritan. A vendre par

Wm. G. HEWES,

22 fevrier No. 9, rue du Camp

UNE dame Française desirerait trouver à s'employer dans une famille comme institutrice, en ville ou à la campagne: on obtiendrait tous les renseignemens satisfaisants à son egard, en s'adressant chez M. Zeloton Cavelier, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. 20 jan—☞

Auguste Boutcloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés. 11 dec.—6m.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Spencer, Lloyd & Co.

ONT transporté leur magasin du No. 75 de la rue de Chartres, au No. 7, entre les rues de la Douane et du Canal, où ils offrent à vendre, d'importation reçente par l'Ohio et autres navires, un assortiment de **BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS,** &c. Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ledit magasin.—☞ 9 oct

DUPRE,

COIFFEUR DE PARIS,

OFFRE respectueusement ses services aux dames de cette ville pour tout ce qui concerne son état. Il a un grand assortiment de coiffures dans tous les genres et dans tout ce qu'il y a de plus nouveau à Paris et à Londres. Ayant quitté momentanement son établissement de New-York, pour venir passer la saison des bals à la Nouvelle Orleans, il peut assurer les dames qui voudront bien l'honnorer de leur confiance, qu'elles trouveront chez lui, dans tous les temps, exactitude, et les attentions les plus recherchées. Comm avantageusement à Paris, à Londres, et dans toutes les principales villes des Etats Unis, il espère obtenir également le suffrage du beau sexe de la Louisiane.

Sa demeure est rue Royale, No. 197, entre celles St. Pierre et Orleans, où il se propose de faire des élèves pour la coiffure et la coupe des cheveux dans le dernier genre. 11 dec—6m.

Dupré, Coiffeur,

A l'honneur de prevenir les dames et les messieurs, qu'il a à vendre un grand assortiment de perruques à longs cheveux, pour les dames; et un grand assortiment de faux toupets imitant parfaitement le naturel. Sa demeure est rue Royale, No. 197. 22 jan.

A. ROMAIN,

RUE DE CHARTRES, No. 97.

Vient de recevoir par le navire Helvetia en addition des marchandises reçues par le Bolivar, les articles suivants qu'il offre à vendre en gros comme en detail.

Eau de Cologne en forme de flacons variés,
Pommades en pot et en bâton,
Crême d'Amande, Savon do.,
Extrait d'odeur en formes très variées,
Huile Antique de Macassar et autres,
Savonnettes transparentes assorties,
Brosseries de toutes espèces,
Fausses-queues, Perruques pour hommes et femmes,
Fleurs artificielles pour coiffures, dans le dernier goût,
Cols pour homme, à la mode,
Bretelles, Bas de soie, Gants de chevreaux,
Peignes à naux, à retaper, &c. &c.,
Aussi :—Quelques jolis bustes de femme,
Razoirs de Rogers et de Paris,
Canifs, Ciseaux, etc. etc. 11 déc.

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Royale No. 248, entre les rues St. Anne et Dumaine.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 5 nov.

BELLE HABITATION

A VENDRE A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES.

La superbe *HABITATION* connue sous le nom de **LONGUE VUE,** située dans la paroisse Plaquemine, à 8 lieues de la ville, sur la rive droite du fleuve. La dite habitation établie en sucrerie a *vingt-un arpens* de face, dont 80 arpens défrichés, sur lesquels il se trouve 64 arpens de souches; toutes les bâtisses qui s'y trouvent sont neuves, la dite habitation sera vendue avec les outils aratoires qui s'y trouvent, charrettes, cinq paires de bœuf, six chevaux, &c. pour plus amples renseignemens, s'adresser au soussigné.

22 jan. FORESTIER.

AVIS.

ATTENDU que Louis Daunoy, de la Nlle.-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois effets, le premier souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Eugène Macarty, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827 ; le second, souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Jean Guérin, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le 20 février 1829 ; le troisième souscrit par lui conjointement avec J. L. Lewis, sa caution, le 21 août 1829, aux mêmes fins que les deux précédents, soient concellés, *rayés* et annullés, ainsi que les hypothèques qui en résultent :

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les trente jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles les dites hypothèques *ne seraient pas* rayées et annulées.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le vingt-sixième jour de février mil-huit cent trente-un et de l'Indépendance des Etats-Unis la cinquante cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,

GEORGE A. WAGGAMAN,

4 Mars—30 *Secrétaire d'Etat.*

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans, 1er. Mars 1831—Présent l'hon. James Pitot—*Samuel Paxton* contre *ses créanciers et les créanciers de Samuel Paxton & Co.*—La cession des biens du pétitionnaire étant acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de G. R. Stringer, not. pub., le 4 Avril 1831, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Et il est de plus ordonné, que Thomas F. M'Caleb soit nommé pour *représenter les créanciers absents.*

Je certifie l'ordre ci-dessus.

THOS. S. KENNEDY.

2 mars—12 3ps Greffier

JEAN GUADIZ a l'honneur de prévenir respectueusement le public qu'il vient de transporter sa Boutique de *BARBIER,* de la rue Royale à la rue de Chartres, vis-à-vis Bourse. Il espère, par ses soins et son assiduité mériter la confiance et l'encouragement du public.

Pour ce qui concerne la partie de CHIRURGIE-DENTAIRE, il prévient les dames et messieurs qui desireraient l'employer, qu'il continue toujours à se tenir, à cet effet, dans la maison No. 301, rue Royale, près la rue St.-Philippe.

22 février—1m

Nouveau Magasin

DE LINGERIE ET NOUVEAUTÉS.

Rue de Chartres, No. 152, entre celles Toulouse et St Louis.

MMES. DUMAS & CIE. ont l'honneur d'annoncer au public et particulièrement aux Dames que, nouvellement arrivées de Paris, par le navire Isaac Hicks, elles apportent avec elles un fort joli assortiment d'objets nouveaux et très fins. Broderies de Nancy et de Paris sur tulles bobins, mousselines, et batistes mouchoirs de baptiste depuis $4 jusqu'à $25, chemisettes, fichus-collerettes de tous genres, ceintures, neux de velours brodés et autres: de satin, de rubans, de crêpe; fleurs, écharpes brodées en velours, gants de dames &c. &c. faux cols pour homme, forgnettes jumelles, binocles, lorgnons, face-à-mains, et plusieurs autres objets assortissants.

Indépendamment du dit assortiment qu'elles s'efforceront de maintenir dans les genres les plus nouveaux, elles offrent de même leur service pour toutes sortes d'ouvrages de lingeries, ainsi que pour robes, corsets, toilettes de bals et de ville, bonnets, collerettes &c.; elles entreprendront les trousseaux de noces, baptêmes et autres. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance, y trouveront le zèle et les soins que commande un vif désir de leur plaire. 19 fév.—15

A VENDRE.—Un lot de terre situé au coin des rues Trémé et St.-Philippe, mesurant 120 pieds sur la rue Trémé et 30 pieds sur la rue St.-Philippe ; sur le dit lot de terre se trouvent une petite maison et une cuisine solidement construites. Les conditions seront des plus avantageuses. S'adresser à

DOYLE & BROWN,

23 février rue Conti, No. 31

LES soussignés viennent de contracter une société à l'effet de faire généralement les courtage par commission et les affaires de Bourse. Ils tiennent également un registre ouvert pour tout ceux qui peuvent demander toute espèce d'emploi, et pour ceux qui désirent en donner. En outre, ils se chargeront de faire avec ponctualité des achats et ventes de propriété quelconques. Leurs prix, dans toutes les occasions, seront modérés.

DOYLE & BROWN,

19 fév.—6m. Rue Conti, no. 31.

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC,** *graines fraiches* de toutes espèces: reçues de France, comme suit :

Choux d'York, choux Cubus (gros), choux royal pain de sucre, choux durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saimonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, sulsifix, bêtes ou curdes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

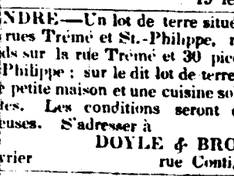

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets ; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps ; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—1m.

BARRIQUES *(à melasse)* VIDES.

500 barriques (à melasse) vides, cerclées et prêtes à être remplies, à vendre par

ALPHEUS